



## POMME DE TERRE

### Rédacteurs

Bulletin co-rédigé par ARVALIS –  
Institut du Végétal et Comité  
Centre et Sud

### Observateurs

AGRI BEAUCE, Agro centre,  
Chambre d'Agriculture 41,  
Chambre d'Agriculture 28,  
Chambre d'Agriculture 45,  
COMITE CENTRE ET SUD, Ferme  
des Arches, FREDON Centre-Val-  
de-Loire, Les 3 Laboureurs,  
PARMENTINE, POM ALLIANCE  
SA, PRIMEALE, SELECT UP,  
SOUFFLET AGRICULTURE.

### Relecteurs

COMITE CENTRE ET SUD

### Directeur de publication

**Maxime BUIZARD-BLONDEAU,**

Président de la Chambre  
régionale d'agriculture du  
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de  
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à partir  
d'observations ponctuelles. Il  
donne une tendance de la  
situation sanitaire régionale, qui  
ne peut pas être transposée telle  
quelle à la parcelle.

La Chambre régionale  
d'agriculture du Centre-Val de  
Loire dégage donc toute  
responsabilité quant aux  
décisions prises par les  
agriculteurs pour la protection de  
leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté  
par les ministères en charge de  
l'agriculture, de l'écologie, de la  
santé et de la recherche, avec  
l'appui technique et financier de  
l'Office français de la  
Biodiversité.

## SOMMAIRE

|                                                  |           |
|--------------------------------------------------|-----------|
| <b>Composition du réseau d'observation .....</b> | <b>1</b>  |
| <b>Pucerons</b>                                  | <b>1</b>  |
| <b>Cicadelles</b>                                | <b>3</b>  |
| <b>Doryphores</b>                                | <b>4</b>  |
| <b>Taupins</b>                                   | <b>4</b>  |
| <b>Mildiou</b>                                   | <b>5</b>  |
| <b>Autres observations</b>                       | <b>7</b>  |
| <b>Mieux connaître</b>                           | <b>9</b>  |
| <b>Notes nationales</b>                          | <b>10</b> |

## EN BREF

**Stades** : plaine en avance, avec des parcelles déjà défanées et 4 parcelles en cours de sénescence.

**Mildiou** : réserve de spores faibles, mais conditions climatiques favorables. Prudence sur les parcelles exposées.

**Ravageurs** : risque nul pucerons, quelques doryphores localement détectés.

**Désordre physiologique** : les canicules des semaines passées ont induit une accélération de la maturation de la végétation et ont limité le grossissement des tubercules. Des germinations ont été observées dans les buttes.

### Message de la DRAAF

**Votre avis nous intéresse** : Le Comité scientifique et technique de la stratégie Ecophyto (CST Ecophyto), instance de gouvernance indépendante des ministères, mène une étude sur la pertinence du Bulletin de Santé du Végétal (BSV) pour ses utilisateurs

Cette enquête a pour objectif de recueillir vos retours d'expérience afin de mieux comprendre vos usages du BSV, la valeur que vous en retirez et vos attentes.

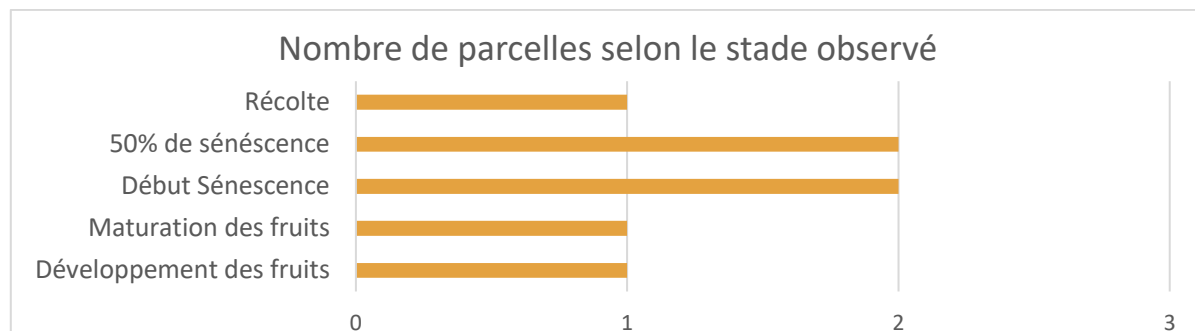
Les résultats alimenteront des recommandations sur le dispositif, qui seront intégrées au rapport d'évaluation transmis aux ministères pilotes de la Stratégie Ecophyto 2030 à l'automne 2026.

<https://sondages.inrae.fr/index.php/375212?lang=fr>

# Composition du réseau d'observation



Cette semaine, le réseau d'observation est constitué de 7 parcelles allant du développement des fruits au stade récolte. En plus des deux parcelles de la semaine passée, trois autres parcelles observées jusqu'ici sont désormais défanées.



## Pucerons



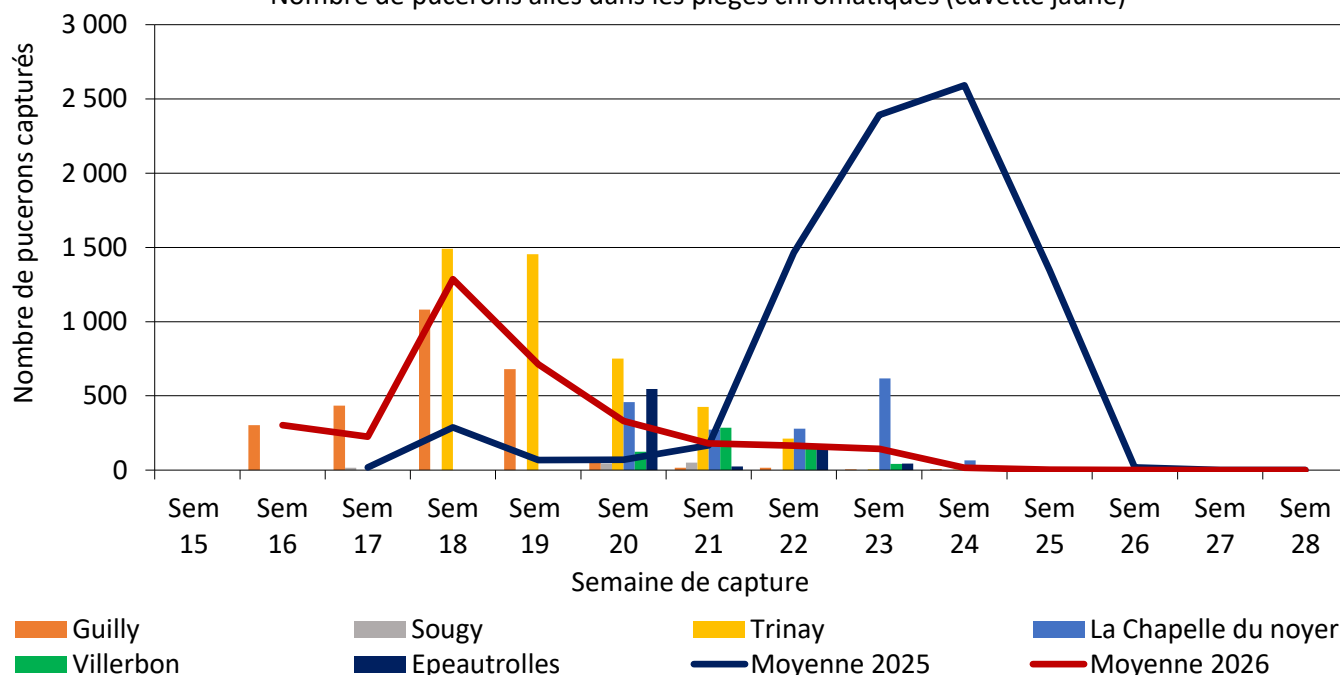
### Contexte d'observations

Dans le réseau d'observations, 3 parcelles ont été suivies. Seule la parcelle de Thiville (28), déjà au stade sénescence est porteuse de pucerons : 1 à 10% de folioles porteuses avec 1 à 3 pucerons en moyenne. Des coccinelles sont également présentes.

Les pièges de 3 sites (Villerbon (41), La Chapelle du Noyer (28), et Trinay (45)) ont été relevés cette semaine. Aucun puceron n'a été détecté. Il s'agissait de la dernière semaine de capture de pucerons. En effet, les conditions climatiques ne sont plus favorables aux pucerons et le risque qu'un nouveau vol intervienne est désormais nul, d'autant que la plaine avance rapidement.

### Evolution des populations de pucerons ailés en 2026 (comparaison captures moyennes 2025)

Nombre de pucerons ailés dans les pièges chromatiques (cuvette jaune)



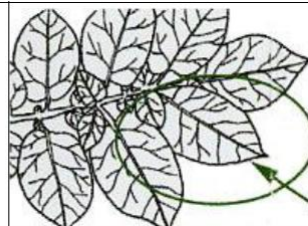


## Seuil de nuisibilité

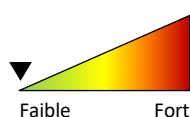
Le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 folioles sur 40 observées sont porteuses de pucerons.

### Observation des pucerons

- Sur une feuille de pomme de terre située sur la moitié inférieure de la plante, choisir l'une ou l'autre des folioles latérales jouxtant la foliole terminale.
- Observer la présence ou non de pucerons sur cette foliole.



## Prévision



## Gestion du risque

### Mesures prophylactiques

- Utilisation de variétés peu sensibles aux viroses
- Favoriser la présence et l'installation d'auxiliaires
- Gestion des tas de déchets
- Gestion des repousses

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | <b>Produits de bio-contrôle contre les pucerons :</b><br>Des expérimentations sont mises en place depuis plusieurs années pour évaluer l'efficacité de produits de bio-contrôle contre les pucerons.                                                                                                                                                                                         |
|  | <b>Résistance aux produits phytosanitaires :</b><br>Risque de résistance chez <i>Myzus persicae</i> aux substances : pyréthri-noïdes.<br>Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <a href="https://www.r4p-inra.fr/fr/home/">https://www.r4p-inra.fr/fr/home/</a> . |

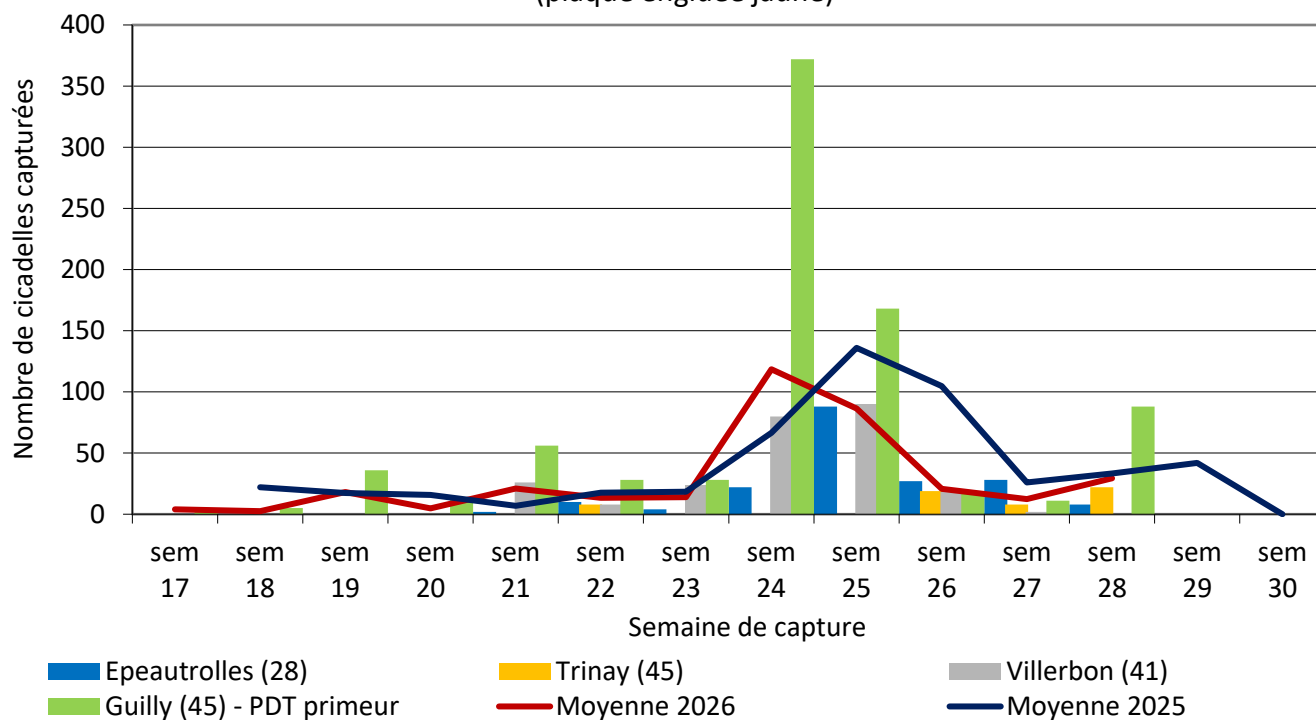
Les 4 sites de captures ont piégé des cicadelles, pour une moyenne de 30 cicadelles par site. Cette moyenne cache néanmoins une grande variabilité. En effet aucune cicadelle n'a été piégée Villerbon (41) la semaine dernière alors qu'à Guilly (45) ont en dénombré 88.

La dynamique de vol des cicadelles avait cette année une semaine d'avance par rapport à 2025 et coïncidait avec la précocité des parcelles. Après deux semaines plus calmes, les piégeages repartent à la hausse, boostés par les températures chaudes appréciées par les cicadelles.

| Sites de capture  | Nombre de cicadelles |
|-------------------|----------------------|
| Guilly (45)       | 88                   |
| Trinay (45)       | 22                   |
| Villerbon (41)    | 0                    |
| Epeautrolles (28) | 8                    |

## Evolution des populations de cicadelles sur Pomme de terre en 2026

Nombre de cicadelles dans les pièges chromatiques  
(plaque engluée jaune)





## Contexte d'observations

4 parcelles ont été observées pour les doryphores cette semaine. Seule une parcelle, à Saint-Avit-Les-Guespières (28) détecte plusieurs foyers et/ou nombreuses larves et adultes disséminés au sein de la parcelle.

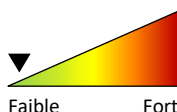


## Seuil de nuisibilité

1 à 2 foyers pour 1000 m<sup>2</sup>



## Prévision



# Taupins



La protection de la culture contre les taupins ne repose pas uniquement sur les solutions appliquées en cours de cycle. Elle doit être complétée par des mesures prophylactiques visant à limiter durablement les populations dans les parcelles. Cette approche s'inscrit dans le temps et concerne l'ensemble des cultures de la rotation. Des travaux de recherche sont en cours pour préciser et optimiser ces pratiques, notamment dans le cadre du projet TAUPIFAST2, financé par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire (AMI PARSADA).



## Les leviers à mobiliser pour diminuer la pression taupins

- **Éviter d'implanter la pomme de terre après une prairie ou une jachère récemment retournée.** Ces milieux, riches et stables, sont particulièrement favorables au développement des taupins.
- **Allonger les rotations :** privilégier des rotations de 4 à 5 ans et éviter la culture de la pomme de terre deux années consécutives sur une même parcelle.
- **Choisir des variétés moins appétentes lorsque l'information est disponible.** Des essais menés par Bretagne Plants montrent des différences importantes entre variétés, avec un rapport de 1 à 3 entre les plus et les moins sensibles aux taupins. L'identification des facteurs explicatifs de cette différence de sensibilité est toutefois en cours d'étude
- **Récolter le plus précocement possible,** et ne pas laisser les tubercules en terre trop longtemps après le défanage afin de limiter l'exposition aux attaques.
- **Travailler le sol de manière superficielle et répétée** entre mai et septembre, période correspondant aux stades les plus sensibles des taupins (œufs et jeunes larves), afin de contribuer à la réduction des populations.



## Les taupins gagnent du terrain : vos observations sont essentielles, participez à l'enquête nationale

La recrudescence des attaques de taupins, observée dans plusieurs régions et sur de nombreuses cultures, nous oblige aujourd'hui à dresser un état des lieux précis de la situation. Cette enquête a pour objectif d'évaluer l'ampleur réelle des dégâts et de construire des solutions à la hauteur des enjeux.

Si vous avez constaté des dégâts de taupins sur vos cultures lors de la campagne 2025, votre retour est indispensable. Chaque témoignage compte. Plus les données seront nombreuses et précises, plus l'évaluation de la pression des taupins sera fiable, par filière et par département.

Le questionnaire a été conçu dans cet objectif. Si vous êtes concerné par plusieurs situations ou plusieurs filières, n'hésitez pas à répondre autant de fois que nécessaire et à relayer cette enquête autour de vous.

Vous pouvez répondre directement en ligne à l'aide du QR Code ci-dessous ou télécharger la version papier et nous la retourner (coordonnées en fin de formulaire).



## Mildiou



### *Rappel des Mesures prophylactiques :*

- Utilisation de variétés peu sensibles au mildiou ([liste consultable ici](#))
- Bonne gestion de l'implantation de la culture
- **Gérer les tas de déchets (voir BSV Spécial n°2)**
- **Limiter les repousses dans les autres cultures (voir BSV Spécial n°2)**



## Modélisation : Utilisation du modèle Mildiou

Le BSV pomme de terre de la région Centre mobilise le modèle Mildiou d'Arvalis (Ex Mileos®) qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*. Le modèle Mileos® fournit plusieurs informations permettant d'évaluer le risque mildiou :

- **La réserve de spores** : Cet indice permet d'anticiper le risque de contamination et s'exprime sur une échelle de 0 à 11. Il correspond à la capacité des spores à contaminer si les conditions sont favorables. **C'est en quelque sorte la « quantité de spores qui pourraient contaminer si les conditions climatiques devenaient favorables à une contamination ».**

- Lorsque la réserve de spores est nulle, des conditions climatiques favorables ne permettront pas une production significative de spores. Il n'y a donc pas de risque mildiou lorsque l'environnement de la parcelle est sain.
- Lorsque cette réserve est faible ou moyenne, le raisonnement doit être modulé en fonction de l'environnement de la parcelle, des conditions climatiques et de la sensibilité variétale.
- Lorsque cette réserve est forte, le risque mildiou est présent dans tous les cas de figure.
- L'analyse de cette réserve de spore tient également compte de la sensibilité variétale :
  - Si la réserve de spores atteint 2, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles ;
  - Si la réserve de spores atteint 3, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles et intermédiaires ;
  - Si la réserve de spores atteint 4, alors le niveau de risque de contamination est élevé pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes.

Cette réserve de spores donne donc le « niveau de risque » indiqué dans ce BSV (colonne 3 du tableau ci-dessous). Il correspond à la réserve de spores potentielle. C'est-à-dire la quantité de spores théoriquement présentes dans l'environnement qui pourront être contaminants si les conditions climatiques sont favorables.

Ce risque potentiel deviendra donc réel si les conditions climatiques sont favorables à la contamination.

- **Les poids de contamination** : Ils représentent l'intensité du phénomène de contamination. Il va donc dépendre de la réserve de spores et des conditions météorologiques (index de contamination). **C'est sur cet index qu'est basée la préconisation de traitement en fonction des différents seuils variétaux.**



### Situation et risque au 16/07

Cette semaine, dans le réseau d'observation, 5 parcelles ont été suivies pour le mildiou du feuillage et ne détecte aucune tâche et une parcelle a été suivie pour le mildiou sur tubercule et ne détecte aucun symptôme.

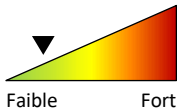
| Département          | Station météo<br>(heure des données) | Niveau<br>de risque<br>au 16/07 | Jours où le<br>seuil de<br>nuisibilité a<br>été atteint | Seuil indicatif de risque<br>Du 16/07 au 18/07 |     |     | Pluies (en<br>mm) depuis 7<br>jours |
|----------------------|--------------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------------------------|------------------------------------------------|-----|-----|-------------------------------------|
|                      |                                      |                                 |                                                         | VS                                             | VI  | VR  |                                     |
| Loir-et-Cher<br>(41) | Beauce-la-Romaine<br>(7h)            | Faible                          | /                                                       | NON                                            | NON | NON | 1.8                                 |
|                      | Concriers (9h)                       | Faible                          | /                                                       | NON                                            | NON | NON | 3.8                                 |
|                      | Choue (J-1)                          | Faible                          | /                                                       | NON                                            | NON | NON | 0.4                                 |
| Essonne (91)         | Boigneville (7h)                     | Faible                          | /                                                       | NON                                            | NON | NON | 0                                   |
| Eure-et-Loir<br>(28) | Illiers-Combray (8h)                 | Faible                          | /                                                       | NON                                            | NON | NON | 0.5                                 |
|                      | Voves (9h)                           | Faible                          | /                                                       | NON                                            | NON | NON | 0                                   |
|                      | Janville (9h)                        | Faible                          | /                                                       | NON                                            | NON | NON | 0                                   |
| Loiret 45)           | Férolles (9h)                        | Faible                          | /                                                       | NON                                            | NON | NON | 0.8                                 |
|                      | Amilly (9h)                          | Faible                          | /                                                       | NON                                            | NON | NON | 0                                   |
|                      | Pithiviers (9h)                      | Faible                          | /                                                       | NON                                            | NON | NON | 0.8                                 |
|                      | Chevilly (8h)                        | Faible                          | /                                                       | NON                                            | NON | NON | 9.4                                 |
|                      | Bazoches (8h)                        | Faible                          | /                                                       | NON                                            | NON | NON | 0.5                                 |

VS = variété sensible / VI = variété intermédiaire / VR = variété résistante

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.



Les derniers jours caniculaires ont largement participé à assainir la plaine en spores de mildiou, ce qui explique le niveau de risque faible sur l'ensemble des stations. En revanche, le retour de températures plus fraîches et de pluies induit de l'hygrométrie. Ainsi, les conditions climatiques sont de nouveau favorables au développement des spores en présence dans l'environnement. 4 cas types indiquent des conditions climatiques favorables dès aujourd'hui : Beauce-la-Romaine (41), Férolles (45), Chevilly (45) et Concriers (41), en lien avec les pluies des 7 derniers jours. Prudence donc sur les parcelles à risque, avec présence de tas de déchets ou de jardins à proximité, notamment pour des variétés sensibles.



|                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|   | <p><b>Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent contre le mildiou</b><br/>         Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien : <a href="http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service">http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service</a></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|  | <p><b>Résistance aux produits phytosanitaires :</b><br/>         Résistance de la lignée de mildiou EU_37_A2 au fluazinam (lignée détectée en CVL en 2021).<br/>         Résistance de la lignée de mildiou EU_43_A1 aux fongicides de la famille des CAA (mandipropamide) et parfois oxathiapiproline dans le Bénélux et Danemark (lignée détectée en CVL en 2024).</p> <p>Afin de limiter les risques d'évolution de résistances et maintenir une efficacité satisfaisante des solutions disponibles, retrouvez les résultats de la note 2026 corédigée par l'INRAE, l'Anses et ARVALIS, dressant l'état des lieux, par maladie et par mode d'action, des résistances aux fongicides utilisés pour lutter contre les maladies des céréales à paille : <a href="#">Note commune ARVALIS / ANSES / INRAE résistances aux fongicides   ARVALIS</a></p> <p>Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <a href="https://www.r4p-inra.fr/fr/home/">https://www.r4p-inra.fr/fr/home/</a></p> |



## Autres observations



### Alternariose

De l'alternariose a été observée dans le réseau sur une parcelle située à Thiville (28). Cette maladie opportuniste de fin de cycle se développe actuellement à la faveur des stress hydriques et thermiques subis par les plantes. Attention à ne pas les confondre avec la sénescence naturelle du feuillage des pommes de terre.





## Désordres physiologiques et germination

Les a-coups climatiques et les fortes chaleurs des semaines passées ont perturbé la croissance des pommes de terre en accélérant la maturité de la végétation et en limitant le grossissement des tubercules. Des cas de germination dans les buttes ont été signalés en plaine (cf photo ci-dessous).



Crédit photo : Léopold Yvon, Comité Centre et Sud

*Prochain BSV le 21/07/2026*

*633 abonnés au BSV Pommes de terre*



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT  
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr>



# Mieux connaître

## LE SCARABEE JAPONAIS (*Popillia Japonica*)



L'Instruction Technique 2022-745 nous demande de nous préparer à l'arrivée de *Popillia japonica* et met en place un Plan National d'Intervention Sanitaire d'Urgence (PNISU). Appelé aussi scarabée ou hanneton japonais, cet insecte est un **Organisme de Quarantaine Prioritaire** sur le territoire européen (Règlement 2016/2031).



**Il a été capturé dans le Doubs. Soyez vigilants !**

Communiqué de presse de la DRAAF Bourgogne – Franche-Comté : [https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20260624\\_popillia\\_japonica\\_2.pdf](https://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/20260624_popillia_japonica_2.pdf)

Présence en Europe début 2026 : [https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2026-06/BS-N%C2%B02\\_Mai\\_2026\\_Popillia-japonica.html](https://plateforme-esv.fr/sites/default/files/2026-06/BS-N%C2%B02_Mai_2026_Popillia-japonica.html)

Note nationale *Popillia j* : [lien](#)

En complément :

Site Internet : <https://www.popillia.eu/>

Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée :

<https://www.popillia.eu/files/10/FR---French/9/InfoPopilliaJaponicaInvasiveSpeciesFRIPMPopillia.pdf>

### Description :

Les adultes sont de forme ovale, avec une longueur variant entre 8 et 12 mm et une largeur entre 5 et 7 mm. La tête et le pronotum sont vert métallique comme les premiers segments des pattes (coxa et fémur). Les élytres sont de couleur brun cuivré. Un critère d'identification caractéristique est la présence de toupets de soies blanches sur le pourtour de l'abdomen.

Il est très polyphage et s'attaque à plus de 400 espèces de plantes dont le maïs, rosier, fraisier, soja, vigne, gazon et divers espèces forestières.

### Historique :

Son origine est le Nord-Est asiatique. Il est arrivé aux USA en 1916 où il a engendré de gros dégâts.

En Europe continentale, il est signalé en **Italie en 2014**, en **Suisse en 2017**, puis en **Allemagne en 2021**. Son éradication dans le Nord de l'Italie et le Sud de la Suisse est dorénavant impossible.

### Dissémination :

- Adultes : par vol ou par utilisation des modes de transports humains ou de marchandises.
- Larves : par la terre entourant les plantes destinées à la plantation.

### Alerte :

Toute suspicion de présence doit être signalée par mail au SRAL de la DRAAF-Centre-Val-de-Loire : [sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr](mailto:sral.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr) (avec photo si possible).



## Popillia japonica



La menace est toujours présente. Ouvrez l'œil ! Pour en savoir plus : [lien](https://www.popillia.eu/)

Site Internet : <https://www.popillia.eu/>

Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée : <https://www.popillia.eu/downloads>



## Datura stramoine *Datura stramonium*



Une nouvelle note nationale a été publiée en février 2025 ayant pour sujet la Datura Stramoine (*Datura stramonium*). Vous pourrez la retrouver en cliquant sur le lien suivant : [lien Internet DRAAF](#).

Pour plus d'informations sur les différentes espèces de Datura, cliquez sur le lien suivant : [lien Internet DRAAF vers le dossier des fiches espèces Datura](#)



La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

[Protection des pollinisateurs-Région Centre - Val de Loire](#)

[Liste des cultures non attractives en vigueur depuis le 05 juillet 2024](#)